

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT
COMMUNE DE SELONCOURT
DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20210608-12	<u>Séance du 08 juin 2021 à 18h30</u> L'an deux-mille-vingt-et-un du mois de juin le huit le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni à la Salle des Cossies à Seloncourt après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
NOTA Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 09 juin 2021, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 1 ^{er} juin 2021 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<u>Etaient présents ()</u> <u>Etaient excusés ayant donné procuration ()</u>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.	

OBJET : MATERIEL INFORMATIQUE DU PERISCOLAIRE DE L'ECOLE MARCEL LEVIN - DEMANDE DE SUBVENTION CAF

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'extension et de rénovation partielle de l'école Marcel Levin.

Une des classes sera destinée aux activités du Service Périscolaire et accueil de loisirs, attenante à la restauration scolaire.

Pour la partie travaux du projet, vous m'avez autorisé à solliciter le Département, l'Etat ainsi que la CAF.

Une subvention d'équipement dédié au service peut être demandée à la CAF à la hauteur de 80%. La dépense est estimée à 21 330.49 € H.T. soit 25 596.59 € T.T.C.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Organisme Financier	Dépenses subventionnables en € HT			Taux subvention sur dépense subventionnable	Subventions escomptées	%
						Sur total T.T.C.
CAF DU DOUBS	Acquisition de 3 ordinateurs portables et 1 ordinateur spécifique vidéo	4 114.00	21 330.49	80%	17 064.39 €	
	Ecran interactif	12 495.00				
	1 projecteur, 1 écran de projection, 7 tablettes et 1 imprimante multifonctions	4 721.49				
TOTAL SUBVENTIONS ESCOMPTEES					17 064.39 €	66.67%
MONTANT SOLDE T.T.C. FONDS LIBRES VILLE DE SELONCOURT					8 532.20 €	33.33 %
TOTAL DE L'OPERATION T.T.C.					25 596.59 €	100%

La Commission Finances, réunie 26 mai 2021, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à / par**

- sollicite l'aide financière à la CAF,
- se prononce sur le plan de financement ci-dessus,
- s'engage à inscrire au BS 2021 et/ou BP 2022 le complément des crédits nécessaires à l'opération,
- s'engage à réaliser la dépense d'équipement sur les exercices 2021-2022,
- s'engage à prendre en charge le financement de l'organisme cité qui ne répondrait pas à hauteur de la subvention prévue et demandée,
- demande l'autorisation d'acquisition des équipements avant l'intervention de la décision attributive de subvention,
- autorise Monsieur le Maire ou son Représentant à signer tous documents à intervenir.

Une partie des crédits sont prévus au budget 2021.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 08 juin 2021

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER